



Le prix de l'innovation thérapeutique

Débats avec la salle

François PESTY

Parmi les 54 médicaments autorisés par la FDA entre 2008 et 2012, dont 36 produits anticancéreux, 36 produits ont été autorisés sur la base de critères subrogés. Une étude randomisée sur le critère de la survie globale montre que, plusieurs années après leur autorisation, 14 % des médicaments confirment les hypothèses de départ. 50 % des produits ne sont pas efficaces pour améliorer la survie.

Docteur Éric BASEILHAC

La FDA est chargée de l'enregistrement. La Haute Autorité de Santé détermine des ASMR I, II et III, en fonction des données de morbidité. Le critère de survie sans progression est pris en compte. Des critères tels que la qualité de vie me semblent également très importants. Ces ASMR permettent aux industriels d'obtenir des prix fondés sur la garantie de prix européens.

Christophe LEFÈVRE

Quel est le montant des réinvestissements des bénéficiaires de l'industrie pharmaceutique ?
Quelle est la part reversée aux actionnaires ?

Docteur Éric BASEILHAC

L'industrie pharmaceutique se classe en tête des secteurs industriels qui réalisent les plus importants investissements dans la recherche et développement par rapport à leurs revenus. Ce taux s'élève à 14,4 %, contre 10 % pour l'informatique et 5 % pour la défense et l'aéronautique. Le laboratoire pharmaceutique qui est à l'origine de l'un des grands médicaments innovants de lutte contre le cancer a investi 39 % dans la recherche et développement. Son niveau de rentabilité est de 14 %.

De la salle

Quelle est la part consacrée par les firmes pharmaceutiques au marketing ?

Docteur Éric BASEILHAC

Ce taux recouvre non seulement le marketing au sens strict, mais aussi les coûts de l'information des médecins ainsi que les études en vie réelle. Dans les années 2000, l'industrie pharmaceutique a consacré d'importants investissements dans le marketing pour des molécules peu différenciées. Aujourd'hui, le retour de l'innovation n'a pas besoin du marketing.

Jean-Paul VERNANT

Le niveau des retours sur investissements atteint 20 % dans l'industrie pharmaceutique. Le prix de certains produits d'ASMR IV ou V est exorbitant. En France, le coût des dépenses en médicaments atteint 26 milliards d'euros par an. Or selon le rapport établi par le CEPS en 2015, les retours sur investissements se limitent à 700 millions d'euros, soit 3 %.

Maurice-Pierre PLANEL

Les prix européens concernent uniquement les ASMR de I à III. L'ASMR V ne porte pas seulement sur des produits faisant l'objet de génériques. Certains ASMR V sont examinés en



référence à des médicaments innovants dont les prix initiaux étaient élevés. Même si les prix baissent, ils restent élevés.

De la salle

Evitons de confondre le service médical rendu et l'amélioration du service médical rendu. L'arrivée sur le marché d'un produit d'ASMR I à III peut être rapidement suivie par un autre produit d'ASMR V dont l'efficacité est comparable. La loi prévoit que les médicaments d'ASMR V doivent apporter une économie. Leur prix fait généralement l'objet d'une attrition de 10 à 20 %.

De la salle

L'économie sociale et solidaire apporte sa contribution à l'innovation. L'ONG *Drug for Neglected Disease Initiative* produit un médicament concurrent du nouveau produit contre l'hépatite C.

De la tribune

Ces modèles alternatifs sont intéressants. Néanmoins, le concept de propriété intellectuelle a pour but de protéger l'invention et garantir un certain retour sur investissements avant l'introduction de produits concurrents.

De la salle

Avant la mise en place en 1969 du dispositif de brevets pour les médicaments, nous avons connu une période très riche en innovations, avec l'apparition des médicaments antibiotiques et des produits anti-inflammatoires. La protection de la propriété intellectuelle n'est peut-être pas la réponse absolue.

Professeur Axel KAHN

Certains produits présentent un intérêt général d'un tel niveau qu'ils ne sauraient dépendre des règles sur les brevets.

De la salle

Aux Etats-Unis, plusieurs Etats envisagent d'appliquer le principe de transparence aux coûts de la recherche et développement, voire aux profits reversés aux actionnaires.

Docteur Éric BASEILHAC

En France, les coûts de recherche et développement s'élevaient à 4,789 milliards d'euros en 2012. Les coûts de la recherche publique avoisinaient 280 millions d'euros. Le montant global du crédit impôt recherche octroyé aux firmes pharmaceutiques en contrepartie de leurs investissements se montait à 427 millions d'euros. Enfin, la contribution publique pour la recherche et développement s'élevait à 20 %, contre 80 % dans l'industrie pharmaceutique, organe essentiel du développement des essais cliniques.

Maurice-Pierre PLANEL

L'une des missions du CEPS est de lutter contre la promotion des médicaments. Les pouvoirs publics peuvent-ils fixer la marge de manière administrée ?

De la tribune

La reconstitution des coûts de la recherche et développement est très difficile. L'évaluation des coûts afférents à une molécule devrait tenir compte du coût de l'échec de molécules qui n'ont pas été mises sur le marché.